

Morale sexuelle « civilisée » et la maladie nerveuse des temps modernes - 3

La réponse à la première question touche à un problème souvent traité et que nous n'épuiserons pas ici, celui de l'abstinence sexuelle. Notre troisième stade culturel exige de l'individu isolé l'abstinence jusqu'au mariage pour l'un et l'autre sexe, et l'abstinence la vie durant pour tous ceux qui ne contractent pas de mariage légitime. Ce que les autorités aiment affirmer, à savoir que l'abstinence sexuelle n'est pas nocive et n'est pas bien difficile à pratiquer, de multiples médecins l'ont aussi soutenu.

Il est permis de dire que la tâche de maîtriser une motion aussi puissante que celle de la pulsion sexuelle autrement qu'en la satisfaisant peut réclamer toutes les forces d'un être humain. La maîtrise par la sublimation, par la dérivation des forces pulsionnelles sexuelles de buts sexuels sur des buts culturels plus élevés, seule une minorité y parvient et encore de façon intermittente et beaucoup plus difficilement dans la période de l'ardeur juvénile.

La plupart des autres deviennent névrosés ou subissent quelque préjudice. L'expérience montre que la plupart des gens qui composent notre société ne sont pas bâtis pour le devoir d'abstinence. Celui qu'aurait rendu malade une moindre restriction sexuelle le devient d'autant plus précocement et d'autant plus fortement par suite des exigences de la morale sexuelle de notre civilisation présente; nous ne connaissons pas en effet de meilleure sauvegarde contre la menace qu'imposent à la tendance sexuelle normale une constitution déficiente ou des troubles du développement que la satisfaction sexuelle elle-même. Plus une personne a une disposition à la névrose moins elle supporte l'abstinence; les pulsions partielles qui se sont soustraites à un développement normal, dans le sens que nous avons mentionné plus haut, sont devenues précisément en même temps d'autant plus difficiles à inhiber.

Mais même ceux qui seraient restés en bonne santé, dans les conditions d'exigence du deuxième stade de civilisation, succomberont alors en grand nombre à la névrose. Car la valeur psychique de la satisfaction sexuelle s'élève avec sa frustration; la libido à l'état de stase se trouve maintenant en mesure de détecter l'un ou l'autre des points faibles qui font rarement défaut dans la structure de la *vita sexualis* et de percer là pour obtenir une satisfaction substitutive névrotique sous forme d'un symptôme pathologique. Celui qui sait comment pénétrer les conditions qui déterminent le fait de devenir malade nerveux se persuade bientôt que l'accroissement des maladies nerveuses dans notre société provient de l'augmentation des restrictions sexuelles.

Ceci nous conduit immédiatement à la question de savoir si le commerce sexuel dans le mariage légitime peut offrir un dédommagement total à la restriction qu'il subit avant le mariage. Nous disposons d'un matériel si riche pour y répondre négativement que nous avons le devoir de n'en donner qu'un bref résumé. Rappelons avant tout que notre morale sexuelle civilisée restreint aussi le commerce sexuel à l'intérieur du mariage même, puisqu'elle impose aux gens mariés la contrainte de se contenter d'un nombre de procréations le plus souvent très réduit.

Ceci a pour conséquence qu'il n'y a de commerce sexuel satisfaisant dans le mariage que pendant quelques années, encore faut-il naturellement soustraire le temps pendant lequel on doit ménager la femme pour des raisons d'hygiène. Après ces trois, quatre ou cinq années le mariage, en tant qu'il a promis la satisfaction des besoins sexuels échoue, car tous les moyens trouvés jusqu'à présent pour empêcher la conception gâtent la jouissance sexuelle, perturbent la sensibilité fine des deux partenaires ou agissent directement comme facteurs de maladie; la peur des conséquences des relations sexuelles réduit tout d'abord la tendresse physique réciproque des deux époux; elle réduit aussi par la suite, la plupart du temps, l'attachement moral qui était destiné à hériter de la passion fougueuse du début.

La désillusion mentale et la privation physique qui deviennent ainsi le destin de la plupart des mariages ramènent les deux époux à leur situation d'avant le mariage : ils se trouvent seulement appauvris d'une illusion et doivent de nouveau faire appel à leur énergie pour maîtriser et détourner leur pulsion sexuelle. Il est inutile de rechercher jusqu'à quel point l'homme alors en pleine maturité réussit dans cette tâche. L'expérience nous apprend qu'il se sert très fréquemment alors de ce fragment de liberté sexuelle que lui impartit quand même, bien qu'en silence et à contrecœur, le code sexuel le plus strict.

La « double » morale sexuelle qui dans notre société a cours pour les hommes est le meilleur aveu que la société qui a décrété ces prescriptions ne croit pas elle-même à la possibilité de les suivre. Mais l'expérience montre également que les femmes auxquelles le don de la sublimation de la pulsion n'échoit en partage que dans une faible proportion, en tant qu'elles sont les porteuses des intérêts sexuels de l'humanité, les femmes qui peuvent sans doute se satisfaire d'un nourrisson comme substitut d'objet sexuel, mais ne peuvent se satisfaire d'un enfant qui grandit, les femmes dis-je, déçues par le mariage tombent dans des sévères névroses qui assombrissent toute leur vie.

Dans les conditions culturelles d'aujourd'hui, le mariage a cessé depuis longtemps d'être la panacée contre les troubles nerveux de la femme; et si nous les médecins nous continuons à le recommander dans de tels cas, nous savons bien pourtant qu'il faut au contraire qu'une jeune fille soit en très bonne santé pour « supporter » le mariage et nous déconseillons à nos clients masculins expressément d'épouser une jeune fille atteinte déjà avant son mariage de troubles nerveux.

Le remède à la maladie nerveuse issue du mariage serait bien plutôt l'infidélité conjugale; mais plus une femme a été élevée sévèrement, plus elle s'est soumise sérieusement aux exigences de la civilisation, plus l'effraye cette solution et, dans le conflit entre ses désirs et son sens du devoir, elle se réfugie une fois de plus dans la névrose. Rien ne protège aussi sûrement sa vertu que la maladie. L'état de mariage qui devait faire prendre patience à la pulsion sexuelle de l'homme civilisé pendant sa jeunesse ne peut donc pas assumer les exigences de sa propre période d'existence; pas question alors qu'il puisse dédommager du renoncement antérieur.

Même celui qui consent aux dommages causés par la morale sexuelle civilisée peut faire valoir, en réponse à notre troisième question, que le gain culturel provenant d'une restriction sexuelle aussi poussée fait vraisemblablement plus que contrebalancer ces maux qui ne frappent sévèrement qu'une minorité. Je me déclare incapable d'équilibrer ici le gain avec la perte, mais pour ce qui est de l'appréciation des pertes, je pourrais avancer toutes sortes de considérations. En revenant au thème de l'abstinence que j'ai effleuré plus haut, je dois affirmer que l'abstinence cause encore d'autres dommages que ceux impliqués par les

névroses et que la plupart du temps on n'a pas pleinement évalué l'importance de ces névroses.

Le retard du développement de la sexualité et de l'activité sexuelle auquel tendent notre éducation et notre civilisation n'est tout d'abord certainement pas nocif, il devient une nécessité si l'on considère combien tardivement les jeunes gens appartenant à la classe instruite sont capables de se suffire à eux-mêmes et de gagner leur vie. Ceci nous rappelle au demeurant l'interdépendance étroite entre toutes nos institutions culturelles et la difficulté d'en changer une partie sans en changer le tout. L'abstinence bien au-delà de la vingtième année n'est plus sans causer des dommages chez le jeune homme et ceci même si elle ne conduit pas à la maladie nerveuse. On dit sans doute que le combat contre cette puissante pulsion et l'accentuation qu'il exige de toutes les puissances éthiques et esthétiques de la vie de l'âme « trempe » le caractère, et ceci est vrai pour quelques natures dont l'organisation est particulièrement favorable; il faut y ajouter que la différenciation des caractères individuels qui est à notre époque si marquée n'a été rendue possible que par la restriction sexuelle.

Mais, dans une bien plus forte majorité de cas, le combat contre la sensualité consume l'énergie du caractère disponible et ce juste au moment où le jeune homme a besoin de toutes ses forces pour se conquérir une part et une place dans la société. Le rapport entre la sublimation possible et l'activité sexuelle nécessaire oscille naturellement beaucoup pour les individus différents et aussi selon les professions. Un artiste abstinent ce n'est guère possible; un jeune savant abstinent ce n'est certainement pas rare.

Le dernier peut par sa continence libérer des forces pour ses études, le premier verra probablement son efficacité créatrice fortement stimulée par son expérience sexuelle. D'une façon générale, je n'ai pas acquis l'impression que l'abstinence sexuelle aide à former des hommes d'action énergiques et indépendants ou des penseurs originaux ou des libérateurs ou des réformateurs avisés; elle forme plus fréquemment des honnêtes gens faibles qui disparaissent plus tard dans la grande masse qui a coutume de suivre à contrecœur les impulsions données par les individus forts.

Le fait que la pulsion sexuelle n'en fait qu'à sa tête et n'a pas un comportement accommodant s'exprime aussi dans les résultats produits par les efforts d'abstinence. L'éducation civilisée ne tend qu'à la répression temporaire de la pulsion jusqu'au mariage et se propose alors de la laisser libre pour l'utiliser. Mais les mesures extrêmes réussissent mieux que les mesures modérées à s'opposer à la pulsion. La répression va très souvent trop loin ce qui provoque ce résultat non souhaité que la pulsion sexuelle, une fois libérée, paraît endommagée de façon durable. C'est pourquoi, pour l'homme, la pleine abstinence durant la jeunesse n'est souvent pas la meilleure préparation au mariage.

Les femmes le sentent bien et préfèrent ceux d'entre leurs prétendants qui se sont déjà comportés en hommes avec d'autres femmes. Les dommages que cause à la nature féminine la forte exigence d'abstinence jusqu'au mariage sont tout particulièrement tangibles. Visiblement, pour l'éducation, la tâche de réprimer la sensualité de la jeune fille jusqu'au mariage s'avère difficile car elle emploie pour cela les mesures les plus rigoureuses.

Non seulement elle interdit toute relation sexuelle et attribue un prix élevé à la conservation de la chasteté féminine, mais encore elle éloigne de l'individu qui devient une femme toute tentation en la maintenant dans l'ignorance totale de la réalité du rôle qui lui est destiné et en ne tolérant en elle aucune motion amoureuse qui ne puisse conduire au mariage. Le résultat en

est que lorsque brusquement les autorités parentales leur permettent de tomber amoureuses, les jeunes filles ne sont pas prêtes psychologiquement et elles vont au mariage sans être sûres de leurs propres sentiments.

Par suite de cet ajournement artificiel de la fonction amoureuse, les jeunes filles ne réservent à l'homme qui leur a gardé tout son désir que des désappointements; leurs sentiments les rendent encore dépendantes de leurs parents dont l'autorité a engendré chez elles la répression sexuelle et elles se montrent physiquement frigides ce qui empêche chez l'homme toute jouissance sexuelle valorisée. Je ne sais si le type de la femme anesthésiée se rencontre aussi en dehors de l'éducation civilisée, mais je pense que c'est probable. En tous les cas, l'éducation forme exactement ce type de femmes et ces femmes qui conçoivent sans plaisir se montrent par la suite peu disposées à enfanter souvent et dans la douleur.